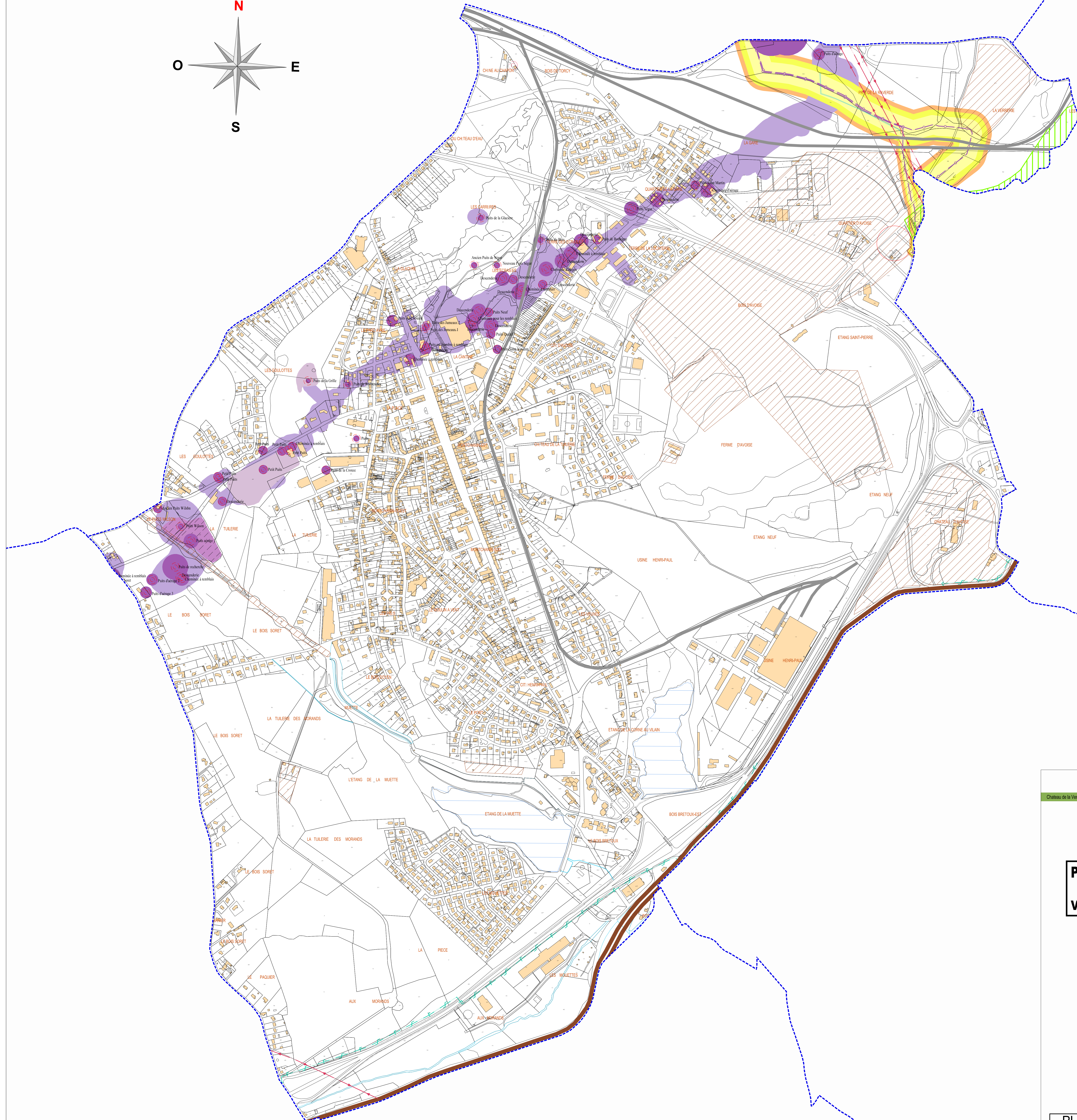




	PM1 PPRI Zone bleue A
	PM1 PPRI Zone bleue B
	PM1 PPRI Zone rouge
	Aléa minier Effondrement puits
	Aléa minier Effondrement travaux
	Aléa minier Ecoulement
	Aléa minier Glissement
	Aléa minier Tassement
	Aléa minier Gaz

	AC I1	Monument historique
	AS I1	Protection immédiate eau potable
	AS I1	Protection rapprochée eau potable
	AS I1	Protection éloignée eau potable
	EL I3	Chemin de halage du Canal
	EL I11	Accès RCEA interdit
	I3	Canalisation Gaz
	I3	Zone non aedificandi
	I3	Zone effets létaux significatifs
	I3	Zone de premiers effets létaux
	I4	Réseau électrique
	PT I1	Emetteur radio périmètre protection
	PT I3	Faisceau radio zone spéciale de dégagement
	PT I3	Communications téléphoniques
	T I1	Chemin de fer
	T5	Aéronautique

 Sites archéologiques
 Zone inondable
 ZNIEFF type 1

Téléphone : 03 85 77 51 51 - Fax : 03 85 56 38 51

Echelle 1/5000

PLU Arrêté	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil de Communauté en date du : 27 juin 2019 La Vice-Présidente chargée de l'Urbanisme : Frédérique Lemoine 
PLU Approuvé	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil de Communauté en date du : 18 juin 2020 La Vice-Présidente chargée de l'Urbanisme : Frédérique Lemoine 